

Conditions Particulières de Migration vers l'Abonnement « Lunii+ »

Les présentes conditions particulières (ci-après les « Conditions Particulières ») ont pour objet de définir les modalités de migration offertes, à titre exceptionnel et temporaire, aux Abonnés déjà inscrits à l'offre d'Abonnement de Lunii reposant sur un système de crédits (ci-après l'« Offre Crédits »), vers la nouvelle offre d'Abonnement illimité « Lunii+ » (ci-après l'« Offre Lunii+ »).

Elles complètent et, en tant que de besoin, dérogent aux Conditions Générales de Vente de l'Offre Lunii+.

Article 1 – Conditions d'éligibilité

1.1. La migration est exclusivement proposée aux Abonnés disposant d'un Abonnement actif à l'Offre Crédits à la date de la migration.

1.2. L'Abonné doit être détenteur d'une conteuse « **Ma Fabrique à Histoires** » modèle V3 ou d'une conteuse **FLAM** (ci-après le « Produit éligible »).

1.3. L'offre de migration est expressément **exclue** pour les Abonnements associés à la fourniture d'une conteuse (« Abonnement avec conteuse »).

Article 2 – Consommation des crédits

2.1. Préalablement à la migration, l'Abonné est informé que **tous les crédits non utilisés** dans le cadre de l'Offre Crédits doivent être consommés avant la date effective de bascule vers l'offre Lunii+.

2.2. À défaut, les crédits non utilisés seront **définitivement perdus** et ne pourront donner lieu à aucun remboursement, compensation, report ou conversion, ce que l'Abonné reconnaît et accepte expressément.

Article 3 – Modalités de migration pour les Abonnés annuels

3.1. L'Abonné disposant d'un Abonnement annuel à l'Offre Crédits bénéficie, lors de sa migration vers l'Offre Lunii+, d'une **période gratuite** dont la durée correspond au **nombre de mois restant à courir au titre des crédits à acquérir** dans le cadre de son Abonnement en cours.

3.2. Durant cette période gratuite, l'Offre Lunii+ est accessible pour un maximum de **quatre (4) conteuses enregistrées** sur le compte de l'Abonné, sans frais additionnels.

3.3. À l'issue de cette période gratuite, l'Abonné sera automatiquement facturé selon les modalités financières de l'Offre Lunii+, sauf résiliation conformément aux CGV de Lunii+

Article 4 – Modalités de migration pour les Abonnés mensuels

4.1. L'Abonné disposant d'un Abonnement mensuel à l'Offre Crédits bénéficie, lors de sa migration vers l'Offre Lunii+, d'un **premier mois gratuit**.

4.2. Durant ce premier mois gratuit, l'Offre Lunii+ est accessible pour un maximum de 4 conteuses enregistrées sur le compte de l'Abonné, sans frais additionnels.

4.3. À l'issue de ce mois gratuit, l'Abonné sera automatiquement facturé selon les modalités financières de l'Offre Lunii+, sauf résiliation conformément aux CGV Lunii+.

Article 5 – Conséquences de la migration

5.1. La migration entraîne la **résiliation immédiate et définitive de l'Offre Crédits** au profit de l'Offre Lunii+. L'Abonné ne pourra en aucun cas revenir à l'Offre Crédits après bascule.

5.2. À compter de la date effective de migration, l'Abonné est soumis aux dispositions intégrales des CGV applicables à l'Offre Lunii+, sous réserve des présentes Conditions Particulières.

5.3. Les éventuelles promotions ou conditions commerciales applicables à l'Offre Crédits cessent automatiquement de produire leurs effets à la date de migration.

Article 6 – Acceptation

En procédant à la migration vers l'Offre Lunii+, l'Abonné reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Particulières et des CGV Lunii+ et les accepter sans réserve.

Article 7 – Paiement et conditions tarifaires de l'Offre Lunii+

7.1. Acceptation du nouveau tarif

À l'issue de la période gratuite accordée dans le cadre de la migration, l'Abonné sera automatiquement basculé sur l'Offre Lunii+ au tarif alors en vigueur. La poursuite de l'utilisation de l'Offre Lunii+ est conditionnée à l'acceptation expresse par l'Abonné de ce tarif au moment de la migration.

7.2. Abonnés annuels

Les Abonnés ayant souscrit un abonnement annuel et ayant déjà réglé le prix intégral de leur abonnement en cours **ne pourront prétendre à aucun remboursement partiel ou total** de ce dernier en cas de migration vers l'Offre Lunii+.

L'équivalence sera assurée par l'octroi d'une période gratuite correspondant aux Crédits restant à acquérir au titre de leur abonnement annuel en cours. Cette période gratuite ne donne lieu à aucune conversion monétaire ni compensation autre que la gratuité ainsi consentie.

7.3. Abonnés mensuels

Les Abonnés ayant souscrit un abonnement mensuel bénéficieront d'un (1) mois gratuit lors de la migration vers l'Offre Lunii+. À l'issue de cette période gratuite, l'Abonné sera automatiquement facturé au tarif alors en vigueur de l'Offre Lunii+. Cette période gratuite ne peut donner lieu à aucun remboursement, compensation ou report.

7.4. Option multi-conteuses

L'Offre Lunii+ est associée par défaut à une seule conteuse. L'Abonné a toutefois la possibilité d'ajouter jusqu'à trois (3) conteuses supplémentaires moyennant le paiement d'un supplément mensuel par conteuse.

En l'absence d'acceptation expresse de ce supplément par l'Abonné lors de la migration, les conteuses supplémentaires éventuellement associées à l'ancien Abonnement Crédit seront automatiquement désactivées et retirées de l'Offre Lunii+.

7.5. Modalités de paiement

Les paiements s'effectuent selon les modalités prévues dans les Conditions Générales de Vente (CGV) de Lunii. Tout défaut de paiement entraîne la suspension immédiate de l'accès à l'Offre Lunii+.

Article 8 – Caractère irréversible de la migration

8.1. Irréversibilité de la migration

L'acceptation par l'Abonné de la migration de son Abonnement Crédit vers l'Offre Lunii+ est **définitive et irréversible**.

8.2. Exclusion de toute recrédition ou remboursement

Une fois la migration validée, l'Abonné ne pourra en aucun cas :

- revenir à son ancien système d'Abonnement Crédit ;
- obtenir la recrédition des Crédits non consommés au moment de la migration ;
- prétendre à un quelconque remboursement ou indemnisation au titre des Crédits perdus ou non utilisés.

8.3. Application exclusive du régime Lunii+

À compter de la migration, seul le régime contractuel applicable à l'Offre Lunii+ s'applique à l'Abonné. Toute utilisation ultérieure est donc régie exclusivement par les CGV et conditions particulières propres à l'Offre Lunii+.

Article 9 – Acceptation des Conditions

9.1. Conditions préalables

La migration de l'Abonnement Crédit vers l'Offre Lunii+ est subordonnée à l'acceptation expresse et préalable par l'Abonné :

- des présentes Conditions Particulières de Migration ;
- des Conditions Générales de Vente (CGV) applicables à l'Offre Lunii+ ;
- des Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de la Plateforme et/ou du Site.

9.2. Effet de l'acceptation

En validant la migration, l'Abonné reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble de ces documents contractuels et les avoir acceptés sans réserve. L'acceptation emporte opposabilité de ces documents dans leur intégralité, lesquels prévaudront sur tout document antérieur ou contradictoire.

9.3. Impossibilité de migration sans acceptation

À défaut d'acceptation expresse de l'ensemble des conditions susvisées, la migration vers l'Offre Lunii+ ne pourra être réalisée et l'Abonné demeurera soumis à son Abonnement Crédit jusqu'à son terme.